

\*\*\*\*\*

## **CREATION D'UNE COMMISSION SUR L'ÉVENTUELLE PARTICIPATION D'EELV A LA CREATION DU PROJET « LA COOPERATIVE ECOLOGISTE »**

### **Considérant :**

- Le vote de la motion « construire la Coopérative Ecologiste » au Congrès de La Rochelle les 4 et 5 juin 2011,

- la création du groupe de travail dédié à l'élaboration de la V0 du projet et du socle statutaire de « la Coopérative Ecologiste » au BE du 18 mai 2012,
- le compte rendu des débats de l'Agora du 24 août 2012.

### **Motion :**

**Le Conseil Fédéral des 22 et 23 septembre 2012 approuve la création d'une commission dédiée à l'éventuelle participation d'EELV à la création du projet de la « Coopérative Ecologiste ».**

### **La commission est composée de 12 personnes :**

- 3 membres du réseau des coopérateurs,
- 3 membres du CF,
- 3 membres du BE,
- 3 personnes qualifiées désignées par le bureau du Conseil Fédéral, du BE et de l'EPCAN (équipe d'animation des coopérateurs).

Chaque instance désigne selon ses propres règles de fonctionnement.

### **La commission est chargée de proposer au Conseil Fédéral suivant :**

- le choix concernant la participation d'EELV à l'équipe des porteurs du projet impliquée dans le processus de lancement de la « Coopérative Ecologiste »,
- les souhaits d'EELV quant à sa participation concrète en tant que personne morale membre de la « Coopérative Ecologiste ».
- La mise en place d'une mission d'évaluation du réseau coopératif et de toutes les structures afférentes, notamment dans ses aspects statutaires. (Cette évaluation pourra être menée par un sociologue bénévole).

**Pour : 51 ; contre : 5 ; abstentions : 16**